

**Argumentaire - Egalité salariale (réalisation de l'initiative populaire cantonale
« Egalité salariale : concrétisons !)**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chères et chers collègues,

Le cœur m'aurait dit de diffuser quelques images aujourd'hui, car elles auraient certainement valu bien plus que les mots qui suivront.

Le propos de mon collègue Patrick Cerf étaient très concis. Je souhaiterais néanmoins revenir sur un élément qui nous apparaît capital : la mission que nous devons accomplir, celle pour laquelle nous avons été élu, servir le peuple jurassien et sa volonté.

En 2019, le Jura a vécu un moment historique : la grève des femmes. A cette occasion, plus de 4'000 femmes et hommes étaient réunis ensemble pour manifester leur volonté profonde de voir avancer les droits des femmes. Toutes celles et ceux qui étaient présentes ce jour-là, et je sais que c'est le cas de beaucoup d'entre vous, ne peuvent oublier l'image du pont de la Maltière, au sommet duquel il était impossible d'apercevoir le début et la fin du cortège de manifestantes et manifestants.

De toutes les revendications que comportait ce mouvement social d'ampleur, que ce soit au niveau jurassien ou national, l'égalité salariale était probablement celle qui rassemblait le plus largement toutes les femmes et tous les hommes, dans toute leur diversité : de

milieu social différent, de toutes les générations, mais surtout de la gauche à la droite de l'échiquier politique.

D'ailleurs cette diversité politique se retrouvait même dans le comité de l'association qui a organisé la grève, puisqu'il avait la chance d'être composé de députée Vertes, PS, PCSI, PDC et UDC, pour la plupart présentes ici, ce jour.

Le diaporama d'images historiques étant passé, de retour au présent, on se demande comment peut-on aujourd'hui, s'expliquer ce qui se passe dans cet hémicycle ? Comment peut-on organiser une grève toutes et tous ensemble, main dans la main, manifester côte à côte, se mêler aux femmes et aux hommes dans la foule du 14 juin, clamer des slogans en chœur, entendre toutes ces Jurassiennes et ces Jurassiens demander l'égalité salariale et d'autres droits, et aujourd'hui ne pas faire tout son possible pour honorer cette demande ?

Les seules manifestations de plus grande ampleur que la grève des femmes de 2019, sont celles relatives à la Question jurassienne. Alors, on peut se demander si à l'époque de la création du canton, après toutes les manifestations organisées pour qu'il puisse exister, les députées avaient pris des demi-mesures quant à sa mise en place.

Enfin pour démontrer davantage la volonté de voir advenir l'égalité salariale, en plus de la grève de 2019, l'initiative populaire y relative a été acceptée à plus de 88% par le peuple jurassien. Dès lors, nous estimons que ces signaux, forts, devraient suffire à ce que le législatif mette tout en œuvre pour respecter la volonté populaire, pleinement et sans amoindrir les moyens de lutte contre les inégalités salariales.

Merci de votre attention.

Leïla Hanini